* + - 1. Madame, Monsieur

Votre enfant n'aura pas classe le 14 juin. Les enseignants seront en grève et manifesteront avec les salariés du public et du privé pour signifier leur opposition au projet de loi travail.

Aujourd’hui l’opinion publique reste massivement défavorable à cette remise en cause sans précédent des droits des salariés imposée sans débat.

Alors que les jeunes connaissent déjà la précarité pendant leurs études et leur insertion professionnelle, ils refusent que cette précarité devienne la règle tout au long de leur vie professionnelle.

Nous en appelons au Président de la république pour qu’il rouvre le dialogue. Le débat sur le travail ne doit pas s’engager sur la limitation des droits des salariés, mais sur la construction de droits nouveaux : faciliter l'offre de formation, améliorer les conditions de travail, prévenir la santé au travail pour faire face à la situation économique et sociale et au chômage.

Si ce projet de loi vise d’abord à modifier le code du Travail, les fonctionnaires sont concernés par solidarité avec les salariés bien sûr, mais aussi par les régressions qui pourraient en découler dans le secteur public. En effet, de nombreuses règles de la fonction publique sont la transposition de dispositions du code du Travail.

Nous serons dans la rue avec les jeunes, les salariés du public et du privé pour nous opposer, entre autres à :

* la facilité de licencier pour motifs économiques ;
* la remise en cause des 35 heures, avec des heures supplémentaires qui pourraient ne plus être payées ou beaucoup moins et avec l'obligation de les accepter ;
* la possibilité d’accords d’entreprises moins favorables que le Code du travail et qui s’appliqueraient, à l'inverse d'aujourd'hui ;
* la limitation voire la suppression des visites médicales pour les salariés.

Nous nous engageons à vos côtés et comptons sur votre soutien et votre compréhension.

Les enseignants de l'école